

Erasmus +: JeA

Le programme jeunesse de l'Union Européenne
Guide du programme (FR)
Programme Guide (EN)
Plateforme des résultats des projets Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'UE 2014-2020 pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport. Il réunit tous les mécanismes européens et internationaux précédemment mis en œuvre pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport, remplaçant à lui seul sept programmes, dont Jeunesse en Action.

La gestion de ce programme en Fédération Wallonie-Bruxelles a été confiée à l'AEF Europe pour le chapitre Education/Formation et au BIJ pour le chapitre Jeunesse.

L'AEF Europe et le BIJ ont créé en commun le site [Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles](#) où vous trouverez toute l'information sur le programme.

Les opportunités d'Erasmus+: JeA

Volet jeunesse Erasmus+ en FWB – 2019

Le BIJ prévoit une répartition de ce budget par bloc de sélection et par action :

Action 1 – Échanges de jeunes et mobilité des travailleurs de jeunesse

▪ R1: 659.148€

- R2: 359.534€
- R3: 179.768€



Action 2 – Partenariats stratégiques

- R1: 100.340€ (uniquement des échanges de bonnes pratiques)
- R2 :349.753 € (partenariats stratégiques pour innovation et échanges de bonnes pratiques)
- R3: 123.274 € (partenariats stratégiques pour innovation et échanges de bonnes pratiques)

Action 3 – Rencontres de jeunes et des responsables des politiques de jeunesse

- R1: 36.821 €
- R2: 28.638 €
- R3: 16.365 €

Processus de sélection

Le [processus de sélection](#) est établi sur base des principes et règles établis par la Commission européenne dans le *Guide des Agences nationales*.

Le BIJ recourt à des experts extérieurs pour l'évaluation qualitative des projets Erasmus+/JEA.

Intéressé ?

- Consultez le [profil requis](#)
- Téléchargez le [formulaire de candidature](#)

En fonction des besoins, le BIJ examinera les différentes candidatures reçues.

Procédures de recours administratif

Téléchargez ce document explicatif des [Procédures de recours administratif](#)

Liste de réserve

Téléchargez ce document explicatif de la [liste de réserve](#).

Projets examinés par le comité d'avis Erasmus+:JeA

Cliquez sur les pavés pour télécharger les résultats par année.

2014

2015

2016

2017

2018

2019

Cadre légal du programme Erasmus +

Le programme Erasmus+ a été voté pour la période 2014-2020. Consultez ici les documents de référence:

- [Guide 2019 du programme en français](#)
- [Guide 2019 du programme en anglais](#)
- [Versions précédentes du guide](#)
- [Erasmus+ en Fédération Wallonie-Bruxelles](#)

Il est géré par:

- la [Commission européenne](#), responsable du fonctionnement général du programme Erasmus+, qui gère le budget et définit les priorités, les objectifs et les critères du programme.
- les autorités nationales: elles participent à la gestion de Erasmus+ au sein du comité du programme qui regroupe les représentants des pays participants.
- [les agences nationales](#) : dans chaque Etat membre, une agence (ou plusieurs) est (sont) chargée(-s) d'assurer la gestion du programme qui est largement décentralisé. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le gouvernement de la Communauté française a décidé de maintenir les deux agences initiales pour la gestion du programme Erasmus+ : l'AEF Europe pour le chapitre Éducation et Formation et le BIJ pour le chapitre Jeunesse. Les 2 agences ont réalisé le site commun [Erasmus+ en Fédération Wallonie-](#)

Bruxelles

- L'agence exécutive Éducation Audiovisuel et Culture : cette agence est responsable de la mise en oeuvre des actions centralisées du programme.

EN CONSTRUCTION...

Erasmus+/ YIA: reference documents, guide and e-forms

- Guide du programme 2019 in French
- Programme guide 2018 in English
- European Commission website
- National agencies

Important

- Register your organisation on ECAS and the Participant Portal, if not already registered
- Right-click the forms and choose Save As... to save a local copy that you can work on.
- Use this technical guide for completing application e-forms published by the Commission
- Use this distance calculator to work out grant support for travel costs in the Erasmus+ Programme. Based on the distance expressed in km, select the corresponding distance band in application and report forms.

Action 1

- Use this online application web-e-forms
- Partner mandate template
- Call Privacy Statement

Action 2

- Use this online application web-e-forms

- [Partner mandate template](#)
- [Call Privacy Statement](#)

Action 3

- Use this [online application web-e-forms](#)
- [Partner mandate template](#)
- [Call Privacy Statement](#)

Agreement with beneficiaries + annexes

2018

- [Action 1](#)
- [Action 2](#)
- [Action 3](#)

2017

- [Action 1](#)
- [Action 2](#)
- [Action 3](#)

2016

- [Model multibeneficiary grant agreement Special Conditions](#)
- [Model monobeneficiary grant agreement Special Conditions](#)
- [Annex I: general conditions](#)
- Annex III: financial and contractual rules
 - [Action 1: multibeneficiary grant agreement](#)
 - [Action 2: multibeneficiary grant agreement](#)
 - [Action 3: multibeneficiary grant agreement](#)
 - [Action 3: monobeneficiary grant agreement](#)
- Annex IV: applicable rates
 - [Action 1](#)

- [Action 2](#)
- [Action 3](#)
- [Annexe VI -EVS Volunteering Agreement_2016](#)

Mobility Tool +

- [Mobility Tool+ Guide for Beneficiaries](#)
- [Declaration of honour and signature of the final report](#)